

**Bilan 2023**

**des organismes de formation par apprentissage  
(OFA-CFA)**

**et de l'offre de formation par apprentissage**

**en région Centre-Val de Loire**

## Avant-propos

---

La loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a modifié en profondeur la gouvernance de la formation professionnelle, en particulier le dispositif apprentissage.

**Le principe de libre création et de développement des CFA**, induit par la loi du 05 septembre 2018 a favorisé le développement de l'offre de formation par apprentissage, associé à une explosion d'organismes de formation par apprentissage tant au niveau national qu'au niveau régional (plus de 3 640 OFA sur le territoire national). Le [décret n° 2021-792 du 22 juin 2021](#) positionne les **Carif-Oref** comme les **collecteurs uniques de l'offre par apprentissage**, alimentant ainsi les outils des ministères éducatifs tels que Parcoursup et Affelnet.

Le GIP Alfa Centre-Val de Loire étant désigné comme collecteur des données apprentissage depuis 2020 par la DGEFP, puis par le décret en 2021, le comparatif des chiffres de ce bilan s'effectue uniquement depuis cette période.

Avec près de 852 235 nouveaux contrats démarrés en 2023 au niveau national<sup>1</sup>, 25 828 au niveau régional<sup>2</sup>, **l'apprentissage poursuit sa croissance** initiée par la loi du 5 septembre 2018, permettant une meilleure insertion des jeunes dans l'emploi.

Les annonces du gouvernement en ce début d'année 2024 affichent **l'objectif ambitieux d'atteindre un million de nouveaux apprentis par an en 2027**.

Cette montée en puissance de l'apprentissage sur le plan quantitatif soulève des préoccupations parmi les acteurs de l'apprentissage. **La question de la qualité des formations et de la sécurisation des parcours des jeunes s'impose** dans un système qui mobilise d'importants moyens financiers de la part de l'État. Les acteurs soulignent que le taux de rupture des contrats d'apprentissage est un des indicateurs importants de la qualité des parcours des apprentis.

Par ailleurs, la **Fédération nationale des directeurs de centres de formation d'apprentis** (Fnadir) a porté, parmi ses propositions faites au gouvernement, celle de **renforcer la qualité dans l'apprentissage**.

Plusieurs aspects concernent la qualité : qualité pédagogique, qualité des processus d'un organisme de formation garanti par Qualiopi, encadrement des certifications professionnelles, information sur l'offre de formation et sur les débouchés, ...

**Le chantier de la qualité des formations sera donc celui de l'année 2024** avec entre autres, la poursuite de groupes de travail nationaux sur la qualité de l'apprentissage initiés par Carole GRANDJEAN.

Au niveau régional, **l'information sur l'offre de formation apparaît ainsi comme un levier essentiel de la qualité de l'apprentissage**, tant pour les publics (jeunes et familles), que pour les organismes de formation et les pouvoirs publics.

**La connaissance de l'offre de formation permet de mieux appréhender les formations en apprentissage offertes en région Centre-Val de Loire et leurs évolutions. Elle peut faciliter une meilleure adéquation des diplômes professionnels aux besoins du territoire.**

Ainsi, chaque année le GIP Alfa Centre-Val de Loire, Carif-Oref régional, œuvre ainsi à :

- Réaliser la collecte exhaustive de l'offre de formation par apprentissage (deux campagnes de collecte par an, en février et en septembre) ;

---

<sup>1</sup> Source : [Le contrat d'apprentissage | DARES \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)

<sup>2</sup> Source : Dreets Centre-Val de Loire, Dares SI Apprentissage

- Garantir la qualité des données collectées sur l'offre de formation par apprentissage ;
- Professionnaliser les OFA du territoire à la collecte de l'offre de formation par apprentissage et à la compréhension de son écosystème ;
- Garantir la diffusion de l'offre en apprentissage sur les plateformes nationales : [Catalogue national de l'apprentissage](#), [Portail de l'alternance](#), [Orientation pour tous](#), [#1jeune1solution](#), [reseau.intercariforef.org](#), [La bonne alternance](#), [Affelnet](#), [Parcoursup](#), et les plateformes régionales : le site [Formation Centre-Val de Loire](#)
- Produire des publications (bilans ou infographies) sur la collecte des OFA et de l'offre de formation par apprentissage

⇒ **CFA-OFA : pour référencer votre établissement, votre offre de formation par apprentissage, ou mettre à jour vos données, vous devez prendre contact avec le service offre du GIP Alfa Centre-Val de Loire (Carif-Oref CVL) : [apprentissage@alfacentre.org](mailto:apprentissage@alfacentre.org) / 02 38 77 04 53**

## Synthèse des chiffres clés de la collecte apprentissage au 31 décembre 2023

---

- **93 CFA-OFA déclarés en Centre-Val de Loire**, ↗ + 133 % depuis 2018
  - o 29 CFA anciens ;
  - o 61 CFA nouveaux, ↗ de près de 110 % depuis 2020 ; 3 CFA d'entreprise ;
  - o Sur les 93 CFA-OFA déclarés, **82 CFA-OFA proposent au moins une offre de formation** ;
- **De plus, 40 CFA recensés et déclarés hors région, dont 25** qui proposent des sessions en apprentissage en région Centre-Val Loire, ↗ + 135 % depuis 2020 ;
- **259 établissements formateurs recensés en Centre-Val de Loire**, ↗ de près de 58 % depuis 2020 ;
- **656 certifications par apprentissage** (diplômes ou titres professionnels), ↗ + 46 % depuis 2020 ;
- **1 895 sessions de formation par apprentissage** ayant une date d'exécution entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023, ↗ + 70 % depuis 2020.
- **285 sites de formation** (CFA responsables et / ou formateurs) dispensant au moins une offre de formation.

## Bilan 2023

# Des organismes de formation par apprentissage (OFA-CFA) et de l'offre de formation par apprentissage en région Centre-Val de Loire

### Table des matières

Avant-propos .....	2
Synthèse des chiffres clés de la collecte apprentissage au 31 décembre 2023 .....	4
1- Les CFA - OFA .....	6
1.1. Qualification des CFA - OFA et réglementation .....	6
1.2. Les CFA-OFA déclarés en région Centre-Val de Loire .....	8
1.3. Les CFA hors-murs (hors région Centre-Val de Loire) .....	9
1.4. Synthèse des établissements par types .....	9
2- Offre de formation par apprentissage en région Centre-Val de Loire .....	10
2.1. Cartographie par département des sessions de formation par apprentissage sur le territoire .....	11
2.2. Répartition de l'offre de formation par apprentissage par niveau .....	12
2.3. Répartition par département et par niveau des sessions de formation par apprentissage .....	12
2.4. Répartition des sessions de formation par apprentissage par type de CFA .....	13
2.5. Répartition des sessions de formation par apprentissage par secteur GFE .....	14
3- Evolution des CFA et de l'offre de formation par apprentissage en Centre-Val de Loire depuis 2020 ...	15
3.1. Evolution des établissements .....	15
3.2. Evolution des sessions de formation par apprentissage .....	15
3.3. Commentaires et synthèse .....	17

### Annexes

Annexe 1 : Cartographie régionale de la localisation des établissements de formation par apprentissage ..	19
Annexe 2 : Cartographies départementales de la localisation des établissements de formation par apprentissage .....	20

## 1- Les CFA - OFA

---

### 1.1. Qualification des CFA - OFA et réglementation

---

Dans le cadre de sa mobilisation sur l'apprentissage, la DGEFP (Direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle) a initié à l'été 2020 des travaux de recensement des CFA et une méthodologie de qualification des CFA-OFA (ancien, nouveau) et des CFA d'entreprise.

La définition est la suivante :

- **CFA historique**
  - *Définition : CFA existant en tant que tel à la date de publication de la loi 2018 qui ont repris tout ou partie des actions de formation en apprentissage réalisées sous conventionnement régional. Les structures qui se sont créées à compter de 2019 mais qui ont repris ou qui reprennent des formations réalisées sous conventionnement régional sont considérées comme des « anciens CFA »*
- **CFA nouveau**
  - *Définition : OF existant qui ouvre son activité à l'apprentissage, ou création nouvelle d'un OFA*
- **CFA d'entreprise**
  - *Définition figurant à l'art. D.6241-30 du Code du travail (« CFA interne à l'entreprise ; CFA dont l'entreprise détient plus de la moitié du capital (...) ou plus de la moitié des voix au sein de l'organe de gouvernance du CFA (...), Un CFA constitué par un groupe (...), Un CFA constitué par plusieurs entreprises partageant des perspectives communes d'évolution des métiers (...) »)*

Nota : la qualification des OFA énoncée ci-dessus n'est pas destinée aux publics mais seulement aux acteurs professionnels de l'alternance et au suivi de l'écosystème institutionnel.

Tout organisme de la région Centre-Val de Loire qui souhaite réaliser des actions de formation professionnelle telles que définies [aux articles L.6313-1 et suivants du Code du travail](#) à savoir :

- Les actions de formation ;
- Les bilans de compétence ;
- Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ;
- Les actions de formation par apprentissage ;

Doit procéder à une demande de déclaration d'activité auprès du service régional de contrôle de la formation professionnelle de la Dreets du Centre-Val de Loire.

La déclaration d'activité est obligatoire pour toute création de CFA-OFA, cette obligation ne s'étend pas aux structures avec lesquelles il contracte (voir [précis de l'apprentissage](#) relatif aux modes de contractualisation du CFA).

Pour en savoir plus sur les modalités de la déclaration d'activité nous vous invitons à consulter la page ressource « [Ouvrir un organisme de formation par apprentissage](#) » sur le site du GIP Alfa.

### **Certification qualité :**

La [certification Qualiopi](#) est obligatoire pour tous les organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent bénéficier des fonds des financeurs mentionnés à l'article ci-dessus : les opérateurs de compétences, les associations Transitions Pro, l'État, les régions, la Caisse des dépôts et consignations, France Travail et l'Agefiph.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les centres de formation d'apprentis doivent être titulaires de la certification Qualiopi pour bénéficier de fonds des financeurs.

Un prestataire d'actions de formation qui dispense pour la première fois une action de formation par apprentissage peut, pendant un délai de 6 mois à compter de la signature de la première convention de formation par apprentissage ou, pour les centres de formation d'apprentis d'entreprise, du premier contrat d'apprentissage, être financé par un Opco, une Transitions Pro, l'Etat, les Régions, Pôle emploi et Cap emploi pour une action de formation par apprentissage sans détenir la certification pour cette catégorie d'actions ([Décret n° 2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L. 6316-1 du code du travail](#)).

Une condition, néanmoins : ces prestataires doivent s'engager à transmettre à l'organisme concerné, dans un délai de 2 mois, la copie du contrat conclu avec l'organisme ou l'instance certificateur en vue de l'obtention de cette certification. A défaut de transmission de cette pièce dans le délai de 2 mois, le prestataire ne peut obtenir de prise en charge financière de nouvelles actions de formation par apprentissage.

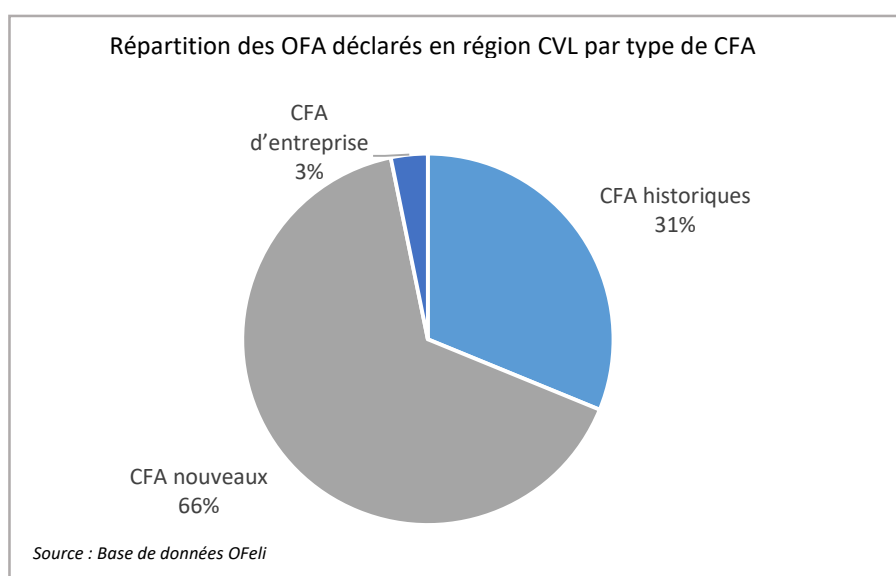
Pour en savoir plus l'obligation d'obtention d'une certification qualité nous vous invitons à consulter la page ressource « [Ouvrir un organisme de formation par apprentissage](#) » sur le site du GIP Alfa.

## 1.2. Les CFA-OFA déclarés en région Centre-Val de Loire

Tout organisme de formation dispensant des actions de formation par apprentissage bénéficie d'une identification (numéro de déclaration d'activité délivré par le service régional de contrôle de la DREETS permettant d'exercer sur l'ensemble du territoire national).

Plusieurs organisations sont possibles :

- Une animation nationale (ou régionale) et des CFA créés localement, et juridiquement autonomes ;
- Un CFA national (ou régional) avec des établissements de formation sur le territoire ;
- Un CFA national (ou régional) conventionnant avec des organismes de formation sur le territoire ;



**En 2023, 93 CFA-OFA sont déclarés en région Centre-Val de Loire (+ 132 % depuis 2018).**

- **29 CFA historiques** (30 % des CFA du territoire)
- **61 CFA nouveaux** (67 % des CFA du territoire)
- **3 CFA d'entreprise** (3 % des CFA du territoire)

NOTA :

- 78 CFA responsables déclarés en Centre-Val de Loire proposent au moins une session en apprentissage sur le territoire régional ;
- 87 CFA sont certifiés Qualiopi pour les « actions de formation par apprentissage », soit 94%.

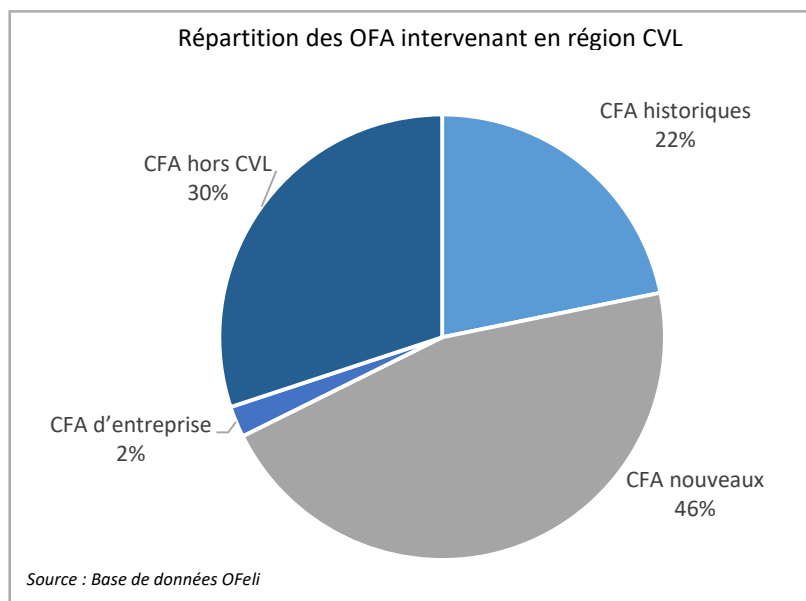
Les cessations d'activités en région depuis 2019 :

- CFA Régional des techniques d'impression et finition (CARTIF 37), cessation au 01/01/2021, transfert d'activités au GIP FTLV IP ;
- IFRIA, en liquidation depuis 2020 ;
- IFCAS (Institut de Formation Continue dans l'Action Sociale), fermé depuis le 31/12/2020, transfert d'activités à Forma Santé ;
- CFA de l'association TOP EDUCATION (anciennement ESCSEM) déclaré CFA en 2020, cessation au 21/04/2021, rachat par EXCELIA Group.



### 1.3. Les CFA hors-murs (hors région Centre-Val de Loire)

CFA d'entreprises	3
CFA historiques	29
CFA nouveaux	61
CFA hors CVL	40



A ce jour, **40 CFA déclarés hors région ont été recensés**, **28** proposent des sessions en apprentissage en région Centre-Val Loire.

### 1.4. Synthèse des établissements par types

Le CFA déclaré (gestionnaire ou responsable) peut conclure des conventions avec des établissements d'enseignement, des organismes de formation ou des entreprises, en d'autres termes des organismes formateurs.

Ainsi les enseignements proposés par le CFA déclaré peuvent être organisés dans un autre établissement que le sien : établissement d'enseignement (public ou privé), lycée professionnel, UFA, site d'entreprise, autre organisme de formation, ... Le CFA déclaré conserve cependant la responsabilité administrative et financière, reste garant du respect de ses missions et obligations car il porte la déclaration d'activité ainsi que la certification qualité (il reçoit à ce titre les fonds des OPCO).

**On recense aujourd'hui 217 établissements formateurs** (établissements secondaires ou antennes) **en région**, avec le rattachement suivant quant à la qualification des CFA-OFA :

Sites formateurs	Nombre
CFA : antenne - historique	140
CFA : antenne - hors CVL	48
CFA : antenne - nouveau	29
<b>Total :</b>	<b>217</b>

En 2023, la région Centre-Val de Loire a proposé des formations dans **312 lieux de formation différents**.

Répartition des établissements par département de la région Centre-Val de Loire :

Type d'établissement	18	28	36	37	41	45	Total
CFA : historique	3	5	4	3	3	16	<b>34</b>
CFA : antenne - historique	21	21	15	31	16	36	<b>140</b>
CFA : nouveau	4	7	3	27	3	16	<b>60</b>
CFA : antenne - nouveau	4	9	1	7	7	1	<b>29</b>
CFA : antenne - hors CVL	3	6	2	18	2	17	<b>48</b>
CFA d'entreprise				1			<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>48</b>	<b>25</b>	<b>87</b>	<b>31</b>	<b>86</b>	<b>312</b>

[Annexe 1 : Cartographie régionale de la localisation des établissements de formation par apprentissage](#)

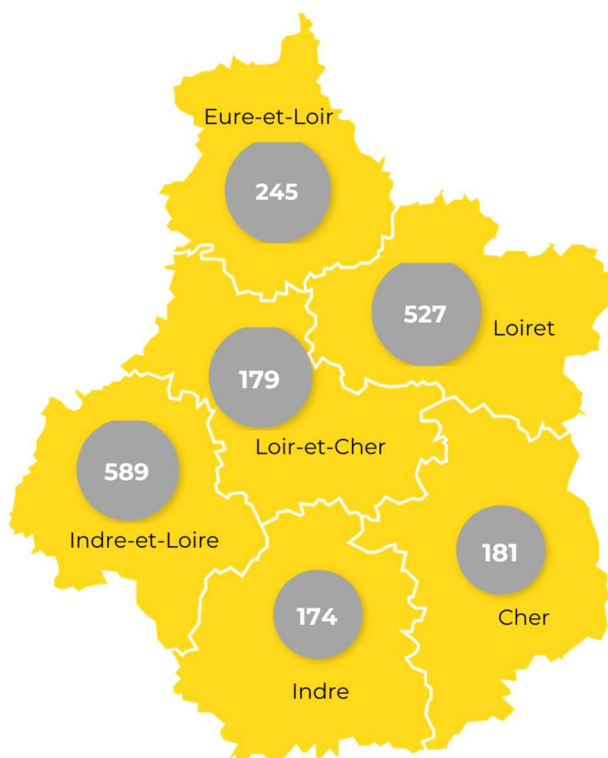
[Annexe 2 : Cartographies départementales de la localisation des établissements de formation par apprentissage](#)

## 2- Offre de formation par apprentissage en région Centre-Val de Loire

La formation par apprentissage en région Centre-Val de Loire, c'est :

- ⇒ **656 certifications par apprentissage** (diplômes ou titres professionnels, codes Certif-Info) ;
- ⇒ **1895 sessions de formation par apprentissage** ayant une date d'exécution entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022 (un même diplôme peut être réalisé par un ou plusieurs établissements de formation en région, avec des dates de début et de fin différentes, on parle donc de sessions de formation par apprentissage sur le territoire) ;
- ⇒ **82 CFA responsables proposant au moins une offre de formation** ;
- ⇒ **285 sites de formation** (CFA responsables et / ou formateurs) dispensant au moins une offre de formation.

## 2.1. Cartographie par département des sessions de formation par apprentissage sur le territoire

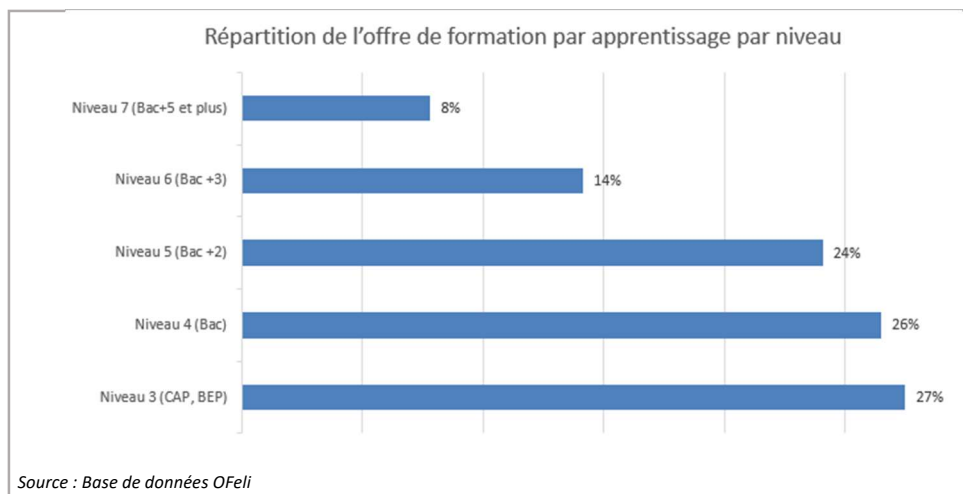


Dép	Niveau 3 (CAP, BEP)	Niveau 4 (Bac)	Niveau 5 (Bac +2)	Niveau 6 (Bac +3)	Niveau 7 (Bac+5 et plus)	Total
18	56	56	30	31	8	181
28	77	71	57	34	6	245
36	49	45	36	36	8	174
37	142	142	167	76	62	589
41	61	58	37	20	3	179
45	136	130	129	71	61	527
<b>Total</b>	<b>521</b>	<b>502</b>	<b>456</b>	<b>268</b>	<b>148</b>	<b>1895</b>

⇒ Sur le territoire, les sessions de formation par apprentissage se situent principalement dans le Loiret (45) et l'Indre-et-Loire (37).

NOTA : les niveaux 1 et 2 n'apparaissent pas, car ils correspondent à des niveaux non diplômants (maîtrise des savoirs de base, ou mobilisation de savoir-faire professionnels dans un contexte structuré avec un niveau restreint d'autonomie).

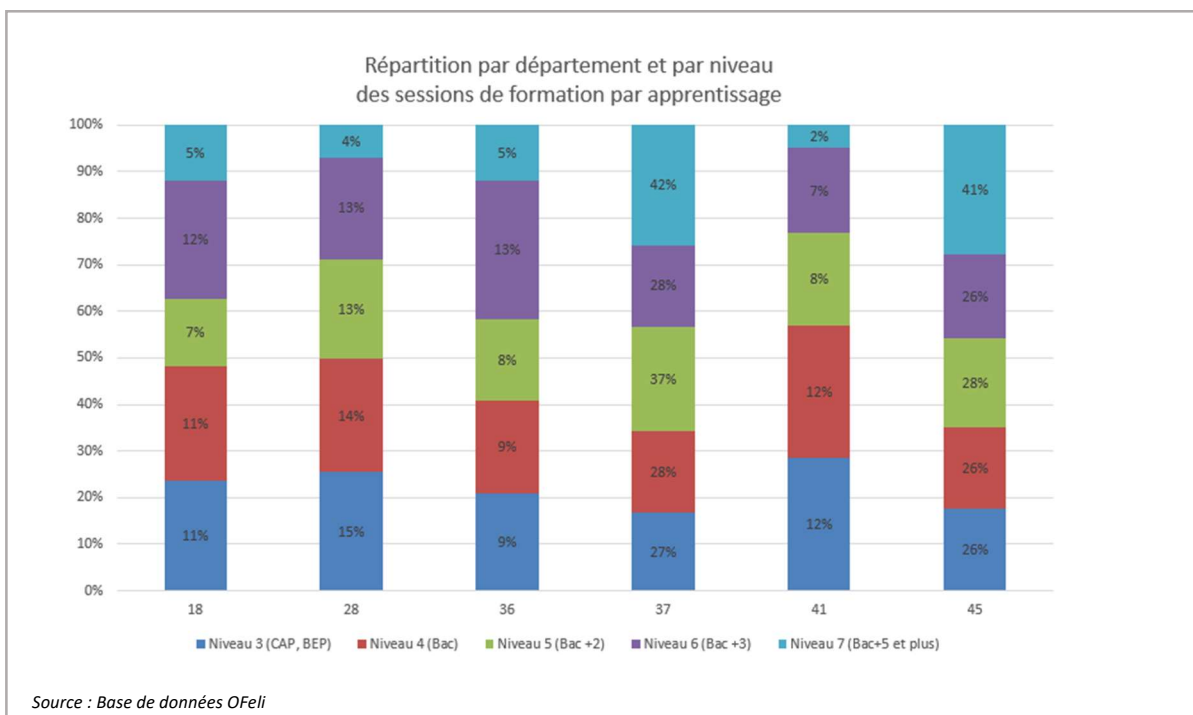
## 2.2. Répartition de l'offre de formation par apprentissage par niveau



Niveau	Nb de sessions	Répartition
Niveau 3 (CAP, BEP)	521	27%
Niveau 4 (Bac)	502	26%
Niveau 5 (Bac +2)	456	24%
Niveau 6 (Bac +3)	268	14%
Niveau 7 (Bac+5 et plus)	148	8%
<b>Total</b>	<b>1895</b>	<b>100%</b>

⇒ La majorité des formations concerne les niveaux 3 (CAP, BEP), 4 (Bac) et 5 (Bac +2).

## 2.3. Répartition par département et par niveau des sessions de formation par apprentissage

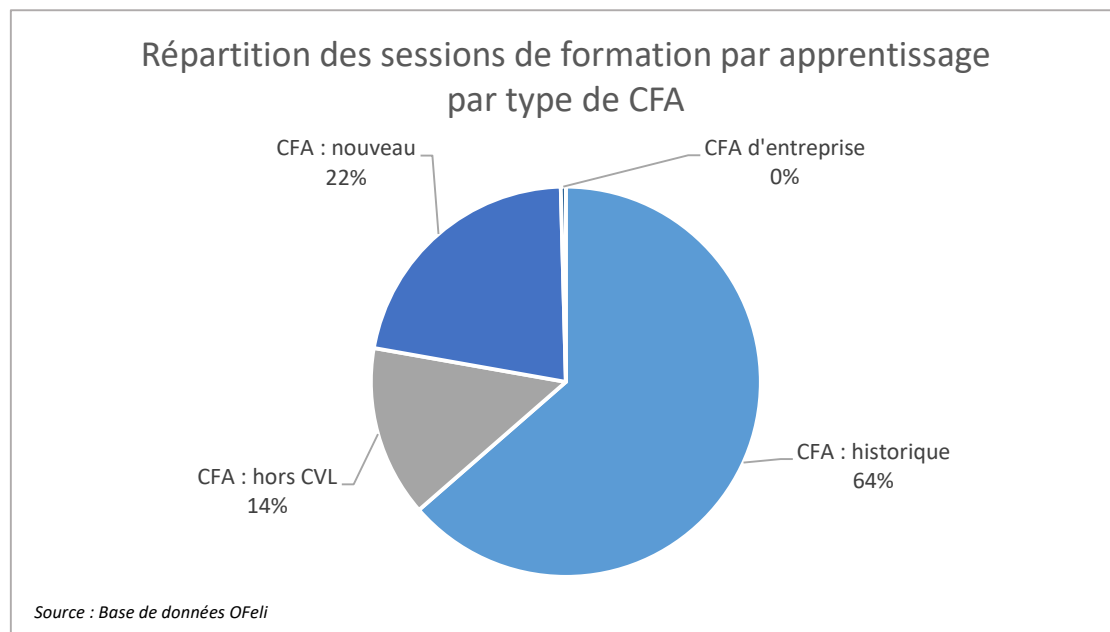


⇒ L'ensemble de notre territoire propose une majorité de formation par apprentissage de niveau infra-Bac à Bac +2.

#### 2.4. Répartition des sessions de formation par apprentissage par type de CFA

Ci-après, la répartition du nombre de sessions de formation par apprentissage selon la qualification des CFA-OFA :

Type de CFA responsables	Nombre de sessions
CFA : historique	1 205
CFA : nouveau	413
CFA d'entreprise	8
CFA : hors CVL	269
<b>Total</b>	<b>1 895</b>



⇒ A ce jour, les CFA historiques proposent le plus de sessions de formation par apprentissage en région.

1 626 sessions de formations par apprentissage en région sont réalisées par des CFA enregistrés en région Centre-Val de Loire, avec :

- ⇒ 1 205 sessions de formation par apprentissage appartenant à des CFA historiques (64 %) ;
- ⇒ 413 sessions de formation par apprentissage appartenant à des CFA-OFA nouveaux (22 %).

269 sessions de formation par apprentissage en région sont réalisées par un CFA déclaré hors-murs (14 %).

## 2.5. Répartition des sessions de formation par apprentissage par secteur GFE

Ci-après, l'offre de formation est regroupée par GFE (Groupe Formation Emploi), nomenclature qui permet de rassembler des informations statistiques de toutes origines pour rapprocher la formation, l'emploi et le marché du travail par grands corps de savoirs).

Une session par apprentissage peut correspondre à un ou plusieurs GFE, c'est pourquoi elle peut être comptée plusieurs fois.

- **Répartition des sessions de formation par apprentissage par GFE :**



⇒ Les secteurs de la gestion et traitement de l'information, du commerce, de la santé – social – soins personnels du bâtiment second oeuvre et de l'agriculture ont proposé le plus de sessions de formation par apprentissage en 2023.

### 3- Evolution des CFA et de l'offre de formation par apprentissage en Centre-Val de Loire depuis 2020

#### 3.1. Evolution des établissements

- **Evolution du recensement des établissements par apprentissage :**

Rappel, en 2018-2019 : 40 CFA étaient sous convention régionale.

Etablissements	2018-2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 2021/2020	Evolution 2022/2021	Evolution 2023/2022
<b>CFA déclarés en CVL</b>	40	65	75	<b>83</b>	<b>93</b>	<b>15,38%</b>	<b>10,67%</b>	<b>12,05%</b>
CFA : historique	/	35	29	29	29	-17,14%	0,00%	0,00%
CFA : nouveau	/	29	44	52	61	51,72%	18,18%	17,31%
CFA d'entreprise	/	1	2	2	3	100,00%	0,00%	50,00%
<b>CFA déclarés en CVL proposant au moins 1 session</b>	/	65	71	<b>71</b>	<b>78</b>	<b>9,23%</b>	0,00%	<b>9,86%</b>
CFA : hors CVL	/	17	28	29	40	64,71%	3,57%	37,93%
<b>Total sites formateurs</b>	/	137	166	<b>205</b>	<b>217</b>	<b>21,17%</b>	<b>23,49%</b>	<b>5,85%</b>
CFA : antenne - historique	/	98	103	124	140	5,10%	20,39%	12,90%
CFA : antenne - nouveau	/	19	26	33	29	36,84%	26,92%	-12,12%
CFA : antenne - hors CVL	/	20	37	48	48	85,00%	29,73%	0,00%

- ⇒ La création de CFA-OFA en Centre-Val de Loire se poursuit en 2023 mais tend à se stabiliser ;  
 ⇒ Le recensement des sites formateurs continue d'évoluer et dépend de l'organisation des CFA en région et hors région.

#### 3.2. Evolution des sessions de formation par apprentissage

- **Evolution de la collecte des sessions de formation et des certifications (diplômes) par apprentissage :**

Certifications / sessions apprentissage	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 2021/2020	Evolution 2022/2021	Evolution 2023/2022
<b>Certification par apprentissage</b>	/	449	525	586	656	<b>16,93%</b>	<b>11,62%</b>	<b>11,95%</b>
<b>Sessions de formation par apprentissage</b>	≈ 900	1114	1287	1569	1895	<b>15,53%</b>	<b>21,91%</b>	<b>70,11%</b>

NOTA :

- En 2019 : environ 900 sessions de formation par apprentissage ont été collectées par le GIP Alfa Centre-Val de Loire, 1895 en 2023.

- ⇒ **Une augmentation de 22 % des sessions est à noter pour l'année 2023, et de 70 % depuis 2020 ;**  
 ⇒ **Les certifications par apprentissage ont augmenté de 46 % depuis 2020.**

• **Evolution de la collecte des sessions de formation par apprentissage par niveau :**

Niveau	2020	2021	2022	2023	Evolution 2021/2020	Evolution 2022/2021	Evolution 2023/2022
Niveau 3 (CAP, BEP...)	362	392	463	521	8,29%	18,11%	12,53%
Niveau 4 (Bac)	309	359	440	502	16,18%	22,56%	14,09%
Niveau 5 (Bac + 2)	237	297	341	456	25,32%	14,81%	33,72%
Niveau 6 (Bac + 3 et 4)	130	153	207	268	17,69%	35,29%	29,47%
Niveau 7 et 8 (Bac + 5 et plus)	76	86	118	148	13,16%	37,21%	25,42%
<b>Total général</b>	<b>1114</b>	<b>1287</b>	<b>1569</b>	<b>1895</b>	<b>15,53%</b>	<b>21,91%</b>	<b>20,78%</b>

- ⇒ **Depuis 2020, une forte augmentation des sessions de formation par apprentissage est notable sur les formations du supérieur** (doublement du nombre de sessions depuis 2020 pour les niveaux bac+3 à bac+5). L'aide exceptionnelle accordée aux entreprises de toute taille depuis juillet 2020 et sa reconduction, a démultiplié le recours des entreprises à l'apprentissage pour le supérieur. **La création des places dans le supérieur a répondu en outre à une demande des entreprises stimulée par l'aide exceptionnelle.**
- ⇒ **L'offre de formation par apprentissage de niveau bac s'est développée de 62 % depuis 2020 ;**
- ⇒ Les niveaux infra bac à bac+2 sont les plus représentés en région en 2023.

• **Evolution de la collecte des sessions de formation par apprentissage par type de CFA-OFA :**

Type d'établissement	2020	2021	2022	2023	Evolution 2021/2020	Evolution 2022/2021	Evolution 2023/2022
CFA : historique	853	907	1037	1205	6,33%	14,33%	16,20%
CFA : nouveau	174	243	309	413	39,66%	27,16%	33,66%
CFA d'entreprise	0	2	5	8	/	150,00%	60,00%
CFA : hors CVL	87	135	218	269	55,17%	61,48%	23,39%
<b>Total général</b>	<b>1114</b>	<b>1287</b>	<b>1569</b>	<b>1895</b>	<b>15,53%</b>	<b>21,91%</b>	<b>20,78%</b>

- ⇒ Les nouveaux CFA-OFA ont proposé 33 % de sessions de formation par apprentissage en plus depuis 2022 ;
- ⇒ Les CFA-OFA hors Centre-Val de Loire ont proposé 21 % de sessions de formation par apprentissage en plus en région depuis 2022 ;
- ⇒ Les CFA historiques ont quant à eux fait progresser de 16 % leur nombre de sessions de formation par apprentissage depuis 2022 ;
- ⇒ **Le développement de l'offre de formation par apprentissage est porté essentiellement par les CFA nouveaux.**



• **Evolution de la collecte des sessions de formation par apprentissage par département :**

Département	2020	2021	2022	2023	Evolution 2021/2020	Evolution 2022/2021	Evolution 2023/2022
18	115	125	150	181	8,70%	20,00%	20,67%
28	121	152	210	245	25,62%	38,16%	16,67%
36	119	128	156	174	7,56%	21,88%	11,54%
37	326	409	475	589	25,46%	16,14%	24,00%
41	118	130	154	179	10,17%	18,46%	16,23%
45	315	343	424	527	8,89%	23,62%	24,29%
<b>Total</b>	<b>1114</b>	<b>1287</b>	<b>1569</b>	<b>1895</b>	<b>15,53%</b>	<b>21,91%</b>	<b>20,78%</b>

⇒ L'Eure-et-Loir (28) et l'Indre-et-Loire (37) sont les départements ayant développé le plus de sessions de formation par apprentissage depuis 2020, majoritairement sur les niveaux 3 (CAP, BEP), 4 (Bac) et 5 (Bac+2).

### 3.3. Commentaires et synthèse

Le principe de libre création et de développement des CFA induit par la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a permis **une augmentation de + 133 % des CFA-OFA** en région Centre-Val de Loire depuis 2018. A noter **une augmentation de +12% d'OFA en Centre-Val de Loire en 2023**, une année presque similaire à 2022. **La création d'OFA se stabilise depuis 2020.**

#### **L'offre de formation par apprentissage à quant à elle progressée de 22% en 2023.**

L'extension de l'offre de formation reste portée par les nouveaux OFA et OFA hors Centre-Val de Loire, bien que l'offre soit majoritairement proposée par les CFA historique (à près de 64%).

Rappel des évolutions depuis 2020 :

- Depuis 2020, le GIP Alfa Centre-Val de Loire mène une campagne de collecte de l'offre apprentissage de manière exhaustive sur le territoire régional, adossée aux mesures du gouvernement pour le développement de l'apprentissage ainsi qu'à la Mission Interministérielle pour l'Apprentissage (MIA). Ces effets conjugués ont permis une augmentation de la collecte de plus de 40% depuis 2020.
- À la suite des travaux de qualification des établissements apprentissage menés en 2020 par la DGEFP, à la qualification des données en 2021 par le GIP Alfa, **l'année 2022 a permis de stabiliser notre processus de collecte et de qualification de l'offre de formation par apprentissage, de mettre en œuvre l'évolution de ses systèmes d'informations et bases de données** (passage au Lheo2.3 et à OFeli 1.2) afin de garantir l'interopérabilité de l'offre avec les différents systèmes partenaires.
- Depuis 2022, le GIP Alfa professionnalise chaque année les CFA-OFA et tous établissements de l'apprentissage et plus largement les acteurs de l'apprentissage aux enjeux et à l'écosystème de la collecte de l'offre de formation par apprentissage, l'objectif pour les acteurs de l'apprentissage est de maîtriser l'écosystème de l'offre de formation en apprentissage et les enjeux pour les CFA-OFA :

- Comprendre l'importance du référencement et de l'actualisation de l'offre en apprentissage ;
- Découvrir le cadre règlementaire de la collecte ;
- Comprendre l'écosystème de la collecte et les services consommateurs ;
- Découvrir quelles données sont collectées et pour quels usages ;
- Un support de [formation interactif en ligne](#) sur le site du GIP Alfa, présentant toute la ressource pour maîtriser la collecte de l'offre de formation par apprentissage

La progression de l'apprentissage s'est ralentie en 2023, tant au niveau de l'effectif d'apprenti en OFA que du nombre de contrat d'apprentissage, laissant penser que nous allons entrer dans un "effet de stagnation" de l'apprentissage. Cet effet sera très certainement répercuté sur le nombre de création d'OFA et de développement de l'offre de formation par apprentissage.

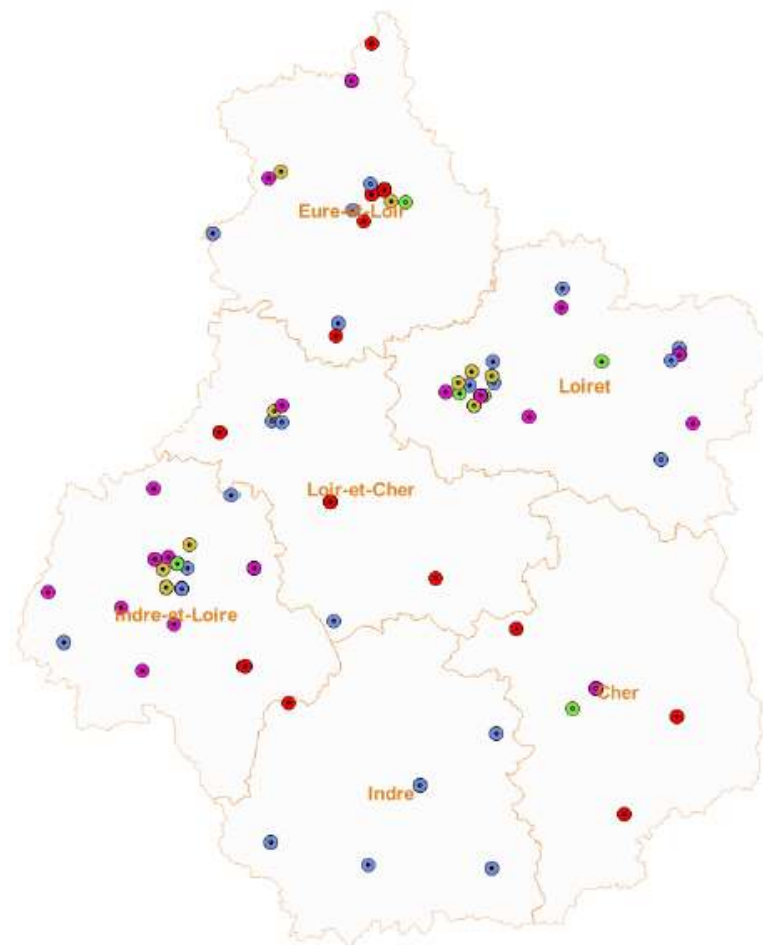
## Perspectives

### **La qualité des formations fait partie des enjeux apprentissage de l'année 2024.**







Aussi le GIP Alfa a pour ambition de travailler sur les sujets suivants :

- Poursuite et amélioration de la mission de collecte de l'offre de formation par apprentissage ;
- Professionnalisation des CFA-OFA et interconnaissance des acteurs : compréhension des évolutions de l'écosystème par les acteurs, appui et proximité avec les CFA-OFA et les partenaires (RCO, DRAIO, Mission Interministérielle pour l'Apprentissage, ...);
- Poursuite des travaux sur la qualité et la fiabilité de la collecte : automatisation de la saisie des offres de formation, automatisation des contrôles, nouveau process de collecte, harmonisation des flux et des données, ajustement des outils, ... ;
- Interopérabilité des SI et diffusion de l'offre de formation par apprentissage (régionale et nationale);
- Animation d'un groupe de travail qualité partenarial de l'offre de formation.

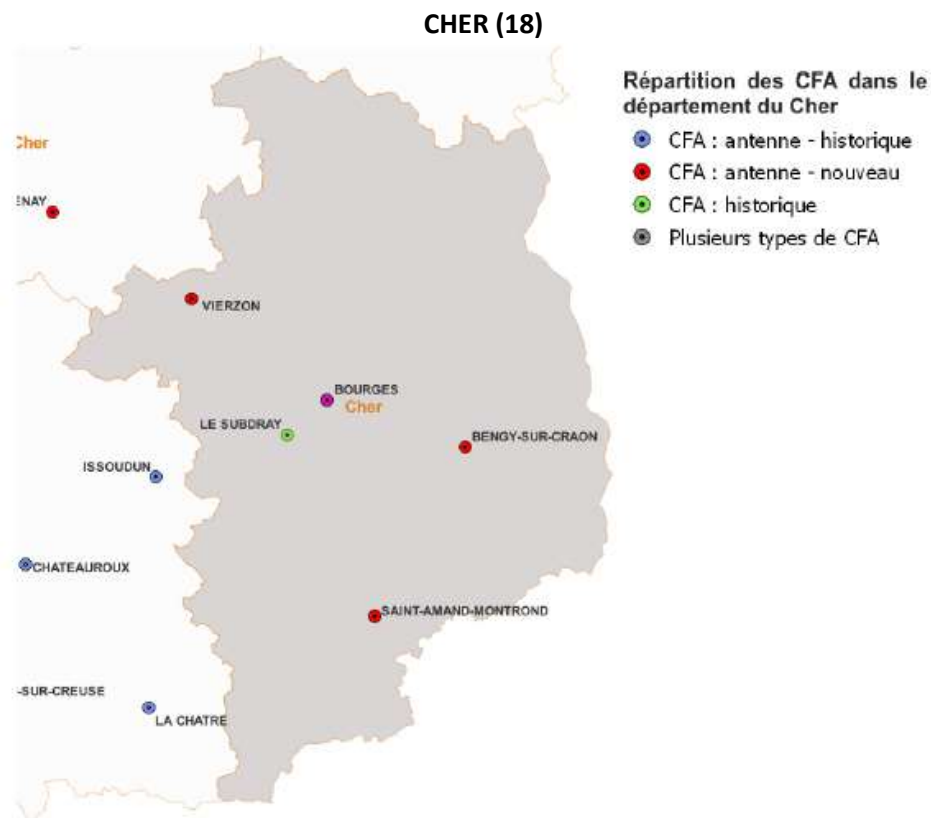
## Annexe 1 : Cartographie régionale de la localisation des établissements de formation par apprentissage



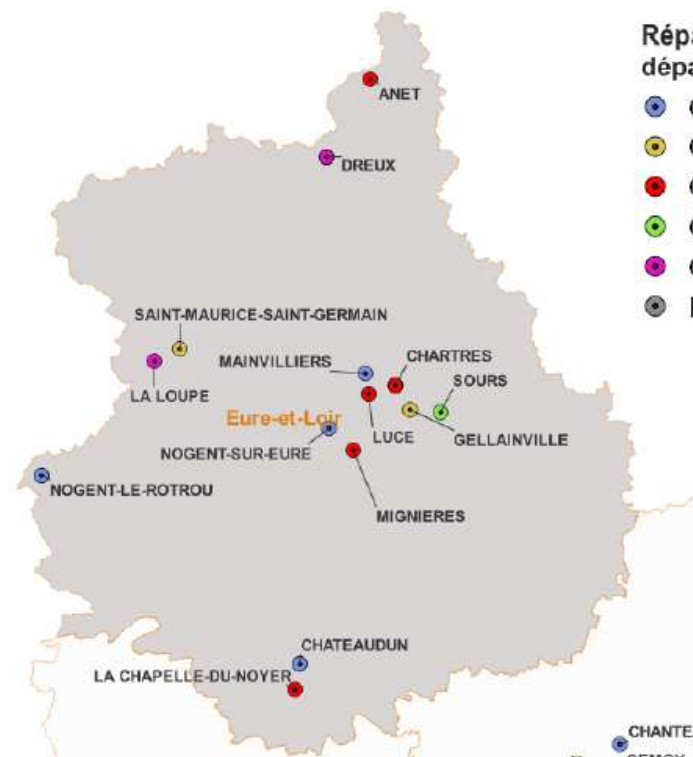
### Répartition des CFA dans la région Centre-Val de Loire

-  CFA : antenne - historique
-  CFA : antenne - hors CVL
-  CFA : antenne - nouveau
-  CFA : historique
-  CFA : nouveau
-  Plusieurs types de CFA

## Annexe 2 : Cartographies départementales de la localisation des établissements de formation par apprentissage



**EURE-ET-LOIR (28)**



**Répartition des CFA dans le département de l'Eure-et-Loir**

- CFA : antenne - historique
- CFA : antenne - hors CVL
- CFA : antenne - nouveau
- CFA : historique
- CFA : nouveau
- Plusieurs types de CFA









**Répartition des CFA dans le  
département de l'Indre**

-  CFA : antenne - historique
-  CFA : antenne - nouveau
-  CFA : historique
-  CFA : nouveau
-  Plusieurs types de CFA

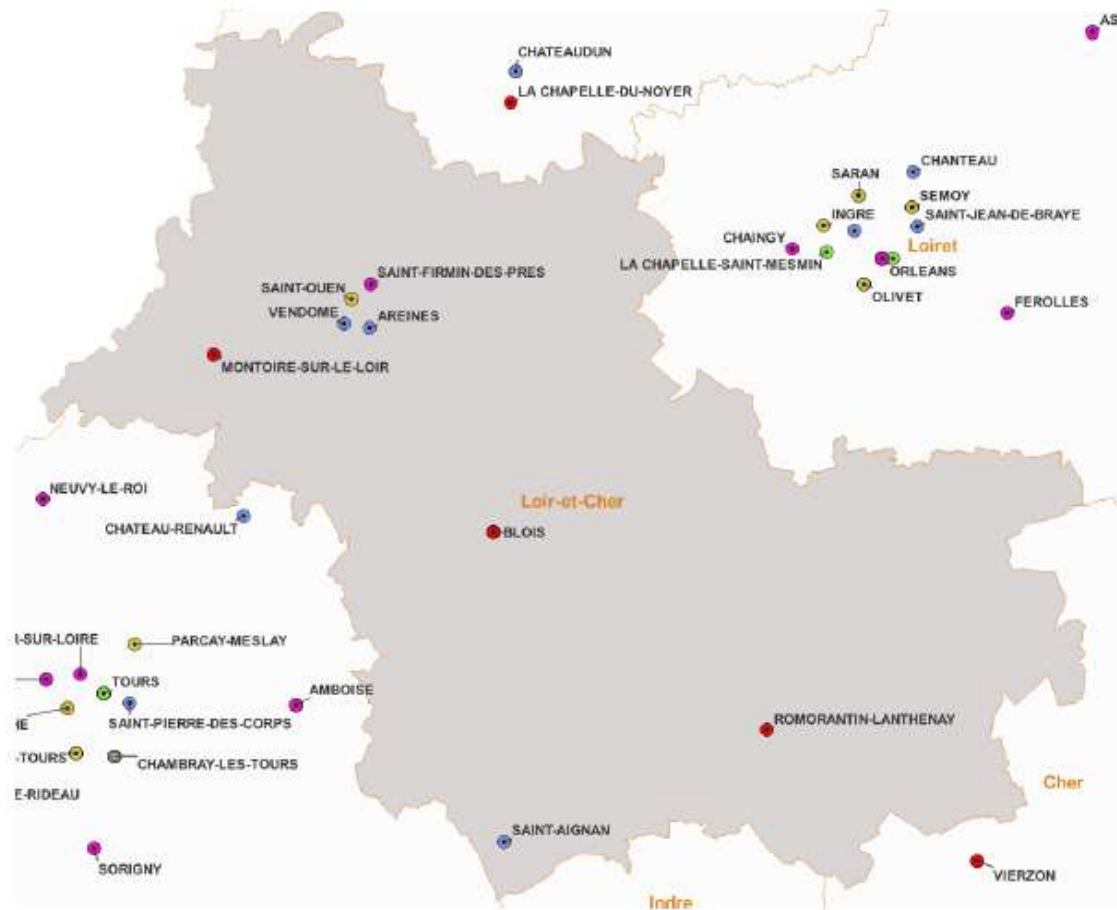
**INDRE-ET-LOIRE (37)**









**Répartition des CFA dans le département de l'Indre-et-Loire**

-  CFA : antenne - historique
-  CFA : antenne - hors CVL
-  CFA : antenne - nouveau
-  CFA : historique
-  CFA : nouveau
-  Plusieurs types de CFA

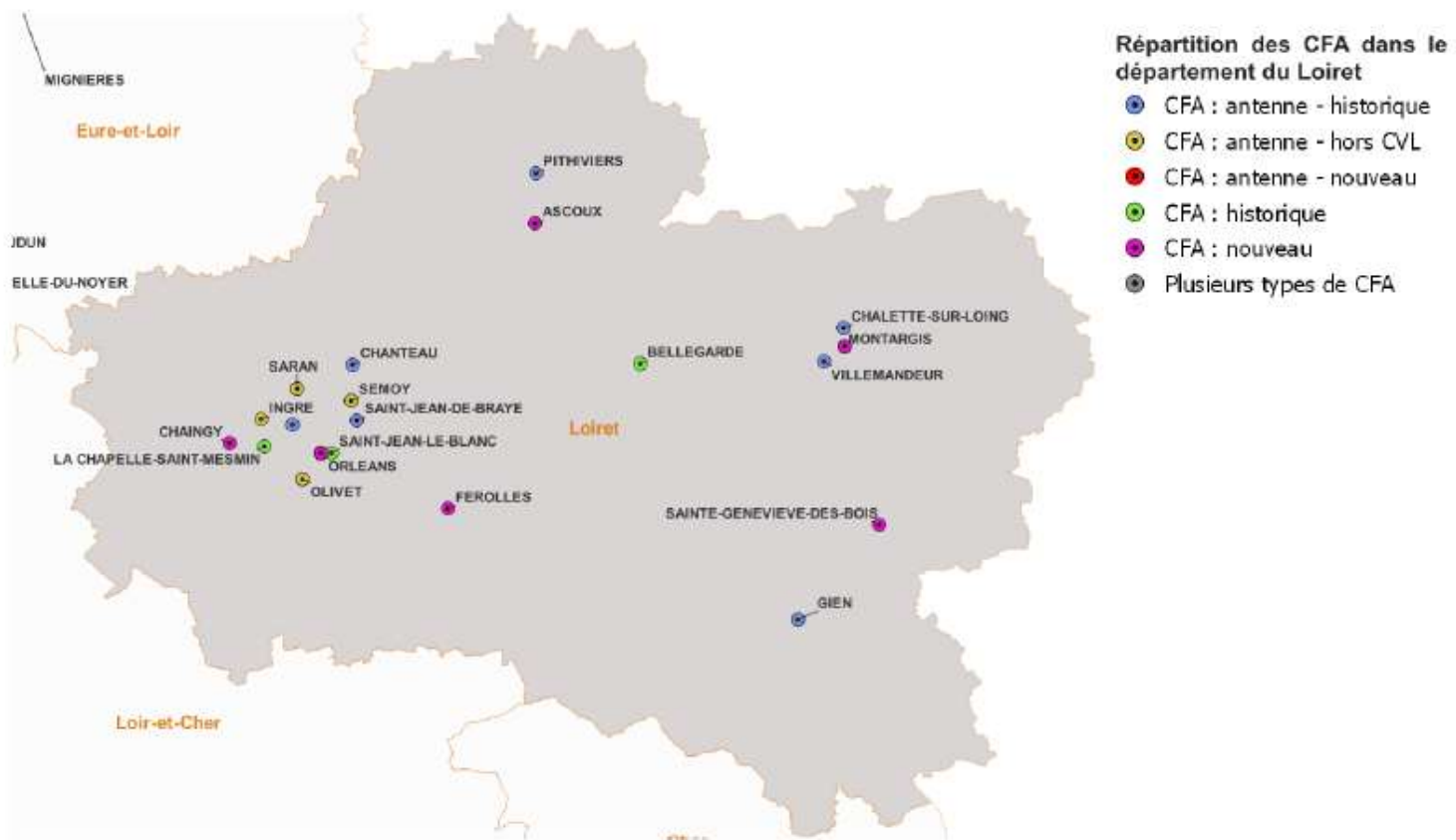
**LOIR-ET-CHER (41)**



**Répartition des CFA dans le département du Loir-et-Cher**

-  CFA : antenne - historique
-  CFA : antenne - hors CVL
-  CFA : antenne - nouveau
-  CFA : historique
-  CFA : nouveau
-  Plusieurs types de CFA





#### 4- Le budget réalisé de l'action

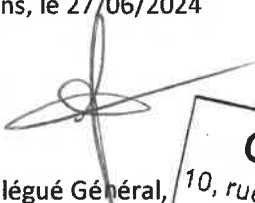
---

**BILAN FINANCIER : Période du 01/01/2023 au 31/12/2023**

o **ATTESTATION DE DEPENSES**

Je soussigné, Christophe USSELIO LA VERNA représentant légal de l'organisme, certifie exactes les informations du présent compte-rendu.

Orléans, le 27/06/2024

  
Le Délégué Général,  
Christophe USSELIO LA VERNA

**GIP ALFA CENTRE**  
10, rue Saint Etienne - 45000 ORLEANS  
LA VERNA Tél. 02 38 77 18 18  
Mail : [alfacentre@alfacentre.org](mailto:alfacentre@alfacentre.org)